

BONNE PRATIQUE 47

ALBANIE - GARANTIR L'ACCÈS DES ENFANTS ROMS À UNE ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE OBLIGATOIRE INTÉGRÉE DE QUALITÉ



RÉGION

Korca and Gjirokastra

MUNICIPALITÉ

Korca and Gjirokastra

TYPE D'ACTION

Garantir l'accès des enfants roms à une éducation préscolaire obligatoire intégrée de qualité

NIVEAU DE LA BONNE PRATIQUE

éprouvée



EDUCATION

ORGANISME POUVANT ÊTRE CONTACTÉ

Le projet, financé conjointement par le Fonds pour l'éducation des Roms et par Medicor, a été mis en œuvre par

Save the Children Albania.

Le principal acteur de la mise en œuvre travaille en coopération avec : - le Ministère de l'Éducation, l'Institut de développement éducatif et les Universités.

- Les municipalités de Korça et Gjirokastra.

THÈMES

Intégration, Participation, Education

MOTS-CLÉS

classe préparatoire, école primaire, école secondaire, enseignant, médiateur scolaire, scolarisation

DURÉE (DÉBUT/FIN)

January 2008/March 2013

EN COURS

Oui

E?CHELLE

locale, régionale

CONTEXTE

En ce qui concerne le cadre juridique, le projet a contribué à la mise en œuvre des priorités politiques déclarées mais souvent non appliquées par le gouvernement albanais, telles qu'énoncées dans les documents suivants :

- Plans d'action nationaux pour la Décennie pour l'intégration des Roms
- Stratégie nationale pour les enfants

- Stratégie nationale pour l'amélioration des conditions de vie de la minorité rom
- Stratégie nationale du système d'enseignement pré-universitaire

Taille et diversité des bénéficiaires :

- 780 enfants roms (âgés de 3 à 16 ans) à Korça et Gjirokastra ;
- 193 enseignants (participant au projet des écoles primaires et pré-primaires) ;
- en tout, 150 enfants roms ayant achevé le cycle d'enseignement élémentaire et accès à une formation professionnelle ou à l'enseignement secondaire ;
- 3000 parents (dont 500 Roms) ayant participé activement à l'éducation de leurs enfants et à des activités/actions organisées par les autorités municipales — 3000 enfants ont bénéficié d'un environnement scolaire positif et inclusif, notamment des enfants confrontés à des problèmes de marginalisation et/ou d'exclusion ;
- administrations scolaires et personnel d'inspections d'académie de deux régions.

Bénéficiaires indirects : tous les enfants (âgés de 3 à 16 ans) fréquentant les écoles primaires/pré-primaires participant au projet ; les établissements scolaires nationaux ; l'ensemble de la population dans les deux lieux du projet.

DESCRIPTION

Le projet visait trois objectifs :

- établir un enseignement inclusif de qualité dans quatre écoles et dans quatre jardins d'enfants de deux régions d'Albanie (Korça et Gjirokastra) ;
- transférer l'expérience et les leçons acquises vers le ministère de l'Education et des sciences, les inspections d'académie et les chefs d'établissement scolaire ;
- accroître la participation des parents au processus éducatif de leurs enfants.

Les interventions du projet ont renforcé le modèle inclusif dans les écoles et généré des capacités dans les structures concernées au niveau régional. A l'échelon national, le projet a encouragé des actions et des réformes concrètes visant à améliorer la législation et les politiques en matière d'éducation inclusive de qualité et d'intégration sociale.

Sur la base de recommandations résultant d'une évaluation menée à mi-parcours du projet (mai/juin 2011), des

éléments ont été ajoutés/renforcés lors de la seconde phase du projet pour :

- accroître et favoriser le taux d'inscription dans l'enseignement secondaire ou dans la formation professionnelle des enfants roms/égyptiens qui ont achevé une scolarité primaire — cette action a paru cruciale pour inciter les jeunes enfants à rester à l'école et pour présenter des modèles positifs ;
- collaborer avec des universités afin d'élaborer à l'intention des enseignants des modules de formation aux méthodologies d'éducation inclusive et à l'histoire/culture/ tradition des Roms, et ce avec un objectif à long terme : préparer les enseignants à travailler en classe dans un environnement multiculturel ;
- adopter une approche pluridisciplinaire au niveau des collectivités locales afin d'améliorer les conditions générales de vie des Roms, notamment en matière d'eau potable, d'électricité et de logement ; ainsi que pour encourager et aider les collectivités locales à concevoir un plan d'action pour faire progresser les conditions d'intégration et d'éducation des Roms ;
- sensibiliser la communauté non rom aux préjugés car ils constituent le principal obstacle à l'inclusion sociale des enfants roms/égyptiens, l'objectif à long terme étant de former une société multiculturelle où chacun puisse vivre librement sans crainte de discrimination.

DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES DISPONIBLES

Oui

PARTENAIRES

gouvernemental, local ou régional, Société civile, y compris communauté rom, autre

SI ACTION DÉVELOPPÉE DANS LE CADRE D'UN PROJET EUROPÉEN

Fonds pour l'éducation des Roms

EST-CE QUE LA POLITIQUE RÉPOND À UNE DEMANDE DE L'UE ET/OU SE RÉFÈRE AUX DIRECTIVES DE L'UE ?

Non

MÉTHODE SUIVIE

I Durant la première phase du projet (2008-2011)

Conception et développement d'un modèle d'inclusion des enfants roms/égyptiens dans le système éducatif ordinaire.

Le projet a donné lieu à des activités fondées sur une approche globale qui visaient à fournir une éducation inclusive de qualité, ce qui a apporté des changements au niveau des écoles et favorisé la participation active de la communauté rom/égyptienne. Déployé en partenariat avec des inspections d'académie, le projet a permis d'élaborer des formations à l'intention des enseignants pour les initier à des méthodologies centrées sur l'enfant et tenant compte de la culture. Des parents roms/égyptiens ont été amenés à modifier leur attitude vis-à-vis de l'enseignement. Du matériel pédagogique et des activités spécifiques ont permis de favoriser la compréhension et la tolérance culturelles. Les enfants ont bénéficié de cours de soutien en mathématiques et en langue albanaise. Des cours extrascolaires ont été proposés pour initier à l'histoire, à la culture et à la tradition des Roms.

Les interventions susmentionnées ont été conçues et mises en œuvre avec la **participation active de médiateurs** de la communauté rom/égyptienne (employés pour faciliter l'engagement et la coopération entre parents et écoles). Pour éviter un phénomène de « discrimination positive », qui aurait pu avoir des effets négatifs, quelques enfants albanais issus de familles très pauvres ont également participé aux cours de soutien. De fait, le projet visait une cible explicite mais non exclusive, portant essentiellement mais non exclusivement sur des enfants roms et égyptiens de milieu défavorisé.

Le projet a enregistré des résultats positifs en termes d'inscription scolaire des enfants roms/égyptiens, même dans les zones les plus reculées. Dans les jardins d'enfants et les écoles, les enfants bénéficiaires ont vu s'améliorer les possibilités d'accès à l'éducation et la qualité de l'éducation grâce à une meilleure couverture des besoins élémentaires (repas et transport, par exemple).

L'on note chez les parents roms/égyptiens une tendance accrue à envoyer leurs enfants à l'école. Un regain d'efforts s'est avéré nécessaire pour permettre aux filles roms de rester à l'école et, aussi, de poursuivre leur scolarité dans l'enseignement secondaire et/ou la formation professionnelle.

Le projet a aidé les enfants roms/égyptiens et autres à opérer la transition de l'enseignement préscolaire à l'enseignement primaire. Les enfants roms/égyptiens inscrits en jardin d'enfants ont nettement progressé en termes de compétences sociales et d'utilisation de l'albanais.

II. Durant la seconde phase du projet, les activités privilégient les aspects suivants :

Collecte des données (y compris concernant les enfants non scolarisés) ; réduction des taux de scolarisation

faible/irrégulière et d'abandon scolaire ; amélioration des performances scolaires. Ces points ont donné lieu à des sessions régulières de formation, de contrôle et d'information avec des chefs d'établissement scolaire, des enseignants et les parents/la communauté. Les enfants ont été encouragés à poursuivre leur scolarité (dans l'enseignement secondaire ou la formation professionnelle). Etant donné le caractère fluctuant de la population rom/égyptienne (travail saisonnier, déplacements à l'étranger), le projet continuera de s'informer sur les enfants non scolarisés.

Au niveau régional, le principal acteur du projet, *Save the Children Albania*, a travaillé avec les inspections d'académie, les municipalités et les ONG roms/non roms dans les deux régions, s'efforçant de mobiliser la communauté pour identifier et combler les lacunes en matière de politiques et de pratiques liées à l'éducation des enfants roms/égyptiens. Les inspections académiques reçoivent une aide permanente pour contrôler et évaluer les résultats scolaires et extrascolaires des enfants. Des pressions sont constamment exercées pour reproduire les bonnes pratiques dans d'autres écoles ne participant pas au projet. Le principal acteur du projet travaille en étroite coopération avec les municipalités des deux régions pour assurer à tous les enfants roms/égyptiens et à leurs familles un enregistrement des naissances et des papiers d'identité, pour faciliter l'accès à une aide économique ainsi que pour fournir repas et transport aux enfants roms/égyptiens inscrits en jardin d'enfants. Pour ses actions de soutien, l'acteur responsable de la mise en œuvre du projet coopère avec d'autres ONG, en particulier roms. La création de groupes multisectoriels a été facilitée. Au niveau local, des ONG roms ont soulevé des questions sur les problèmes touchant les communautés roms, favorisé l'appropriation et encouragé des actions propres à améliorer la position marginalisée de la population rom. Au niveau national, le responsable de la mise en œuvre du projet a travaillé en étroite coopération avec le ministère de l'Education et des sciences à une réforme législative visant à améliorer les politiques liées à l'inclusion des enfants roms/égyptiens dans l'enseignement ordinaire.

III. Outre les méthodes susmentionnées, le **système de contrôle et d'évaluation** unique du Fonds pour l'éducation des Roms (REF), les orientations permanentes fournies en ligne par le facilitateur national du REF, le rapport d'évaluation externe et, enfin, les fréquentes visites de contrôle menées par l'équipe REF, ont dûment renforcé la qualité et contribué à atteindre les objectifs.

MOYENS TECHNIQUES

4

MOYENS HUMAINS

4

MOYENS FINANCIERS

5

PARTICIPATION

- 14 Roms/Egyptiens (5 médiateurs de la communauté rom/égyptienne + 9 mères roms/égyptiennes) font partie du personnel du projet financé par le REF.

La participation de Roms au projet est une condition préalable à la réalisation des meilleurs résultats.

RÉSULTATS OBTENUS&NBSP;

- 600 enfants roms et égyptiens actuellement inscrits dans des jardins d'enfants et des écoles primaires poursuivent ou terminent un enseignement de base avec de meilleures performances scolaires.
- 150 enfants roms et égyptiens s'inscrivent dans des jardins d'enfants (50 par an).
- 100 jeunes Roms et Egyptiens acquièrent des compétences professionnelles.
- 30 enfants auparavant non inscrits à l'école reçoivent un enseignement à temps partiel.
- Un nombre croissant de jeunes Roms et Egyptiens sont inscrits dans l'enseignement secondaire.
- Des parents non roms/non égyptiens soutiennent l'inclusion des enfants roms/égyptiens.

Mise en place de groupes de travail intersectoriel au niveau municipal.

PERSPECTIVES ET VIABILITÉ DE L'ACTION SUR LE LONG TERME

Le responsable de la mise en œuvre du projet opère conformément au mémorandum d'accord signé avec le ministère de l'Education et des sciences, avec les inspections académiques et avec les municipalités des deux régions. Le mémorandum d'accord définit les rôles et les responsabilités des parties afin d'assurer un certain degré d'engagement et d'appropriation. Le transfert des connaissances et de l'expérience est assuré tout au long de la mise en œuvre du projet, parallèlement à une passation progressive des responsabilités. Par le biais de dispositions normatives, le droit des enfants roms/égyptiens à l'éducation et les facteurs spécifiques requis seront officiellement établis et associés aux budgets correspondants.

La mise en place de groupes municipaux intersectoriels en tant qu'institution permanente devrait permettre de porter une attention constante à la situation et à l'inclusion de la population rom.

QUELLES SONT LES CLÉS DE LA RÉUSSITE DE CETTE ACTION ?

- *La promotion et le soutien du développement d'une éducation inclusive de qualité.*
- *La sensibilisation générale des acteurs de l'éducation au niveau national par le biais de services de formation et de tutorat destinés au personnel des inspections académiques et des écoles pour introduire des méthodes pédagogiques centrées sur l'enfant.*
- *Des activités de sensibilisation à une amélioration systématique des politiques permettant d'éradiquer la ségrégation et toutes les formes de discrimination raciale, ainsi que l'élaboration et l'utilisation de programmes scolaires tenant compte de la culture.*

QUELLES ONT ÉTÉ LES PRINCIPALES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ?

- L'instabilité politique affectant la continuité de la mise en œuvre et forte fluctuation du personnel stratégique (chefs d'établissement, enseignants ou inspecteurs d'académie) due à des enjeux politiques, autant de facteurs pouvant ralentir le déploiement des activités du projet et influencer sur les résultats.

La réduction (ou la perte) des envois de fonds provenant des membres de la famille qui travaillent à l'étranger, ainsi que le chômage croissant résultant des crises financières mondiales, risquent d'accroître la migration des familles roms.

Les contraintes financières et les priorités politiques risquent d'influer sur l'engagement gouvernemental/municipal à endosser la responsabilité des services fournis par le projet.

QUELLES RECOMMANDATIONS FERIEZ-VOUS À DES PORTEURS D'ACTION SIMILAIRE ?

Il est très important de travailler dans/avec l'environnement « ordinaire » (enfants et parents de la communauté majoritaire) ainsi qu'avec les institutions. D'autre part, sans viabilité, les résultats du projet sont limités en termes d'efficacité. Il faut étendre les initiatives d'inclusion des Roms au-delà des projets pilotes, et s'efforcer de mettre en œuvre des programmes viables à grande échelle.

Pour assurer l'engagement des acteurs locaux, il faut inciter les collectivités locales à fournir des services de qualité en partenariat avec les ONG et les communautés.

PROCESSUS D'ÉVALUATION

Conformément à la politique du Fonds pour l'éducation des Roms, une évaluation intermédiaire a été menée au milieu de la deuxième année du projet (2011) et les résultats de cet examen ont servi à ajuster la mise en œuvre du projet.

Tous les ans, le projet a fait l'objet d'un audit externe appliqué selon les normes et les exigences du Fonds pour l'éducation des Roms et de l'organisation *Save the Children Albania*.

ACTION ÉVALUÉE COMME UNE BONNE PRATIQUE PAR&NBSP;

L'Action a été validée par le Fonds pour l'éducation des Roms.

EVALUÉ PAR

Autre

PLUS

Fonds pour l'éducation des Roms

MOYENS DE DIFFUSION DE L'ACTION

publication ou rapport, site Internet

INTERNET

www.scalbania.org www.romaeducationfund.org

PUBLICATION OU RAPPORT

Evaluation à mi-parcours du projet « Inclusive Quality Pre-Primary and Primary Education for Roma/Egyptian Children » (éducation inclusive pré-primaire et primaire de qualité pour les enfants roms/égyptiens)

AUTRE

Etablissements d'enseignement (par exemple, jardins d'enfants, écoles, inspections d'académie, universités)

TYPE D'ACTION

Garantir l'accès des enfants roms à une éducation préscolaire obligatoire intégrée de qualité

COE Good Practices and Policies
<http://goodpracticeroma.ppa.coe.int/>

Jeudi, Avril 25, 2013 - 10:46